

COMPTE-RENDU
Ecole internationale d'été
Tour d'horizon sur les stages : un partage d'expériences
Comment les stages peuvent ils favoriser l'évolution du rôle clinique du pharmacien ?
Montréal, Québec du 31 mai au 3 juin 2010

OBJECTIFS DES JOURNEES :

- Comparer les activités cliniques du pharmacien québécois en hôpital et en officine à celles des autres pharmaciens de la francophonie.
- Discuter des facteurs favorisant l'implantation des activités cliniques dans les milieux de stage
- Décrire l'organisation et l'encadrement des stages à la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal
- Discuter du programme de formation des maîtres de stage
- Utiliser les outils d'évaluation développés par la faculté

PARTICIPANTS :

- Faculté de Pharmacie Université de Montréal (Québec)
- Université Saint-Joseph, Beyrouth (Liban)
- Université catholique de Louvain, Bruxelles (Belgique)
- Faculté de Pharmacie françaises : Amiens, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris V, Strasbourg
- Collège Français des Conseillers et Maîtres de stage
- ANEPF

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA PHARMACIE AU QUEBEC :

IL y a 7089 pharmaciens dont 5063 pharmaciens d'officine et 1249 hospitaliers.

Les 5063 officinaux exercent au sein de 1635 officines (population du Québec 7 700 000 habitants pour 1 667 000 km²).

1. COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE 1

La journée était consacrée, d'une part, aux programmes d'études, au développement du secteur clinique et à la pratique de la pharmacie d'officine au Québec et d'autre part aux stages en France.

■ Le programme d'études en Pharmacie à la faculté de Montréal (Chantal PHARAND, vice-doyenne)

Après 2 ans d'études en Collège, les étudiants en Pharmacie ont 4 années d'études à l'issue desquelles, ils peuvent travailler en officine ; pour l'industrie une maîtrise et un PhD sont conseillés. Pour exercer à l'hôpital, la formation est complétée par une formation de 16 mois en milieu hospitalier (4 mois de cours et 12 mois de stages par sessions de 4 semaines).

Un nouveau programme des études pharmaceutiques a été appliqué depuis 2007. Il repose sur une approche par compétences : développement longitudinal d'un profil de compétences, prédéfini comme attendu au sortir de la formation.

Une compétence est un savoir agir résultant de l'intégration et de la mobilisation d'un ensemble de savoirs essentiels (connaissances, habiletés et attitudes) permettant le traitement de situations complexes.

Pour cela, il a fallu changer la façon d'enseigner avec une approche proactive en mettant notamment en place des cahiers d'apprentissage et en favorisant essentiellement des enseignements intégrés.

Le projet pédagogique vise 9 compétences. L'étudiant doit acquérir 6 compétences non spécifiques : le professionnalisme (il dispose d'un code de conduite et d'éthique édité par la faculté), la communication, le travail en équipe et interdisciplinarité, le raisonnement scientifique et la pensée critique, l'autonomie dans l'apprentissage et

le leadership. L'étudiant doit également acquérir 3 compétences spécifiques : les soins pharmaceutiques (équivalent de la pharmacie clinique), les services à la communauté et la gestion de la pratique et des opérations.

Les enseignements des soins pharmaceutiques sont déclinés sur 4 ans en 6 modules : « Médicament et l'homme », « Médicament et Société », « Laboratoires », « Activité d'intégration », « Stages » (1/4 des crédits pédagogiques) et « Cours à options ».

■ **Le développement du secteur clinique à la faculté (Claude MAILHOT, professeur titulaire)**

La pharmacie clinique c'est-à-dire les soins pharmaceutiques sont enseignés depuis 1969 à la faculté de Pharmacie de Montréal et les stages cliniques existent depuis 1976, au départ facultatifs, ils sont obligatoires depuis 1982. Aujourd'hui, ils représentent 4 trimestres de formation sur les 4 années d'études.

Ces stages cliniques ont lieu à l'hôpital et en officine (au Québec on parle de milieu communautaire).

Pour assurer cet enseignement de la clinique, la faculté dispose en 2010 de 3 professeurs agrégés, 15 professeurs de clinique (pharmaciens qui passent 50% de leur temps à la faculté et 50% à l'hôpital ou en officine), 55 pharmaciens tuteurs (équivalents des PAST en France) et 1328 cliniciens associés (maîtres de stage formés à la clinique). Pour les stages hospitaliers, la faculté s'appuie également sur les résidents (équivalent des internes en France).

■ **Evolution de la structure, des objectifs et de l'organisation des stages cliniques (Louise MALLET, professeur de clinique)**

Les stages sont organisés comme suit :

Un stage de 4 semaines à l'officine en fin de 1^{ère} année

Un stage de 4 semaines à l'hôpital en fin de 2^{ème} année

Cinq stages en 4^{ème} année : 2 fois 8 semaines à l'hôpital, 2 fois 8 semaines en officine et 4 semaines de stage optionnel.

Selon Louise MALLET, la réussite des stages repose sur le lien étroit entre les milieux (officinaux, hospitaliers) et la faculté, ainsi que sur la formation des cliniciens associés (les maîtres de stage) auxquels la faculté délègue l'évaluation des stagiaires.

■ **La pharmacie hospitalière : structure organisationnelle d'un département de pharmacie ; le rôle du pharmacien hospitalier ; mise en place des services cliniques ; partenariat dans le développement des stages (Patricia LEFEBVRE, pharmacien-chef)**

Patricia LEFEBVRE présente le fonctionnement de la pharmacie du centre universitaire de santé McGill qui regroupe 6 centres hospitaliers de la ville de Montréal. McGill emploie 85 pharmaciens équivalents temps plein.

Les soins pharmaceutiques ont comme objectif de démontrer au sein de l'hôpital, l'adéquation entre les besoins des patients, les services cliniques et les résultats désirés : optimisation de l'utilisation des ressources, amélioration des résultats cliniques (incidence des événements indésirables liés aux médicaments, amélioration de l'état de santé, amélioration de l'observance...), amélioration des résultats économiques (coûts du traitement médicamenteux, coût total des soins de santé).

La place des pharmaciens cliniciens a pu être confortée par des études montrant leur impact sur les résultats cliniques, humains et économiques dans le cas des anticoagulants, mais aussi en oncologie : en participant aux tournées médicales, en renseignant l'historique médicamenteux des patients, en initiant et en ajustant les prescriptions (principe du Drug protocol management)... Les pharmaciens publient ensuite ces résultats.

■ **La pharmacie d'officine : le rôle et les responsabilités du pharmacien d'officine ; partenariat dans le développement des stages (Diane LAMARRE, présidente de l'Ordre des pharmaciens du Québec)**

Au Québec, 25% des patients n'ont pas de médecin de famille. Il faut compter 20 d'attente en moyenne dans les services d'urgence. Entre 2002 et 2010, on a assisté à une détérioration de l'accès au système de santé. Le rôle du pharmacien est d'élargir l'accès à la première ligne.

Aujourd'hui, plus de 1000 pharmaciens québécois sont titulaires d'une maîtrise en soins pharmaceutiques qui leur permet une utilisation optimale de leurs compétences.

Le pharmacien a des activités réservées : préparer et vendre des médicaments bien sûr mais aussi émettre une opinion pharmaceutique, surveiller la thérapie, initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse, prescrire la contraception d'urgence.

Un changement culturel profond de la contribution du pharmacien est apparu avec la notion d'ordonnance collective : un médecin peut ainsi autoriser une ou plusieurs officines à délivrer pour ses patients tous les médicaments de sevrage tabagique (substituts nicotiques, CHAMPIX, ZYBAN) ; de même, les gynécologues autorisent les pharmaciens à initier les prescriptions d'acide folique chez la femme enceinte ; autre exemple, le pharmacien peut en fonction des résultats d'INR ajuster la posologie des anticoagulants de ses patients ; il peut aussi gérer les infections urinaires à répétition ou les crises d'asthme.

Le pharmacien d'officine assure le suivi de maladies chroniques : hypertension, diabète dyslipidémies ; ainsi il mesure ou vérifie les mesures du patient, il peut alors ajuster le traitement tout en évaluant les risques d'interactions médicamenteuses, les effets indésirables et l'adhésion au traitement.

A l'officine, le pharmacien clinicien associé (maître de stage) assure la cohérence entre la formation universitaire et le stage. Les étudiants sont considérés comme des éléments de liaison et de promotion du nouveau rôle du pharmacien. Ils sont moteurs de transition et de changement bien encadrés. L'accueil d'un étudiant est source de mobilisation et de motivation pour les équipes officinales.

■ Les stages hospitalo-universitaires en France (Jean CALOP, PU-PH)

Au cours du stage de 5^{ème} année hospitalo-universitaire, l'étudiant doit apprendre à connaître le patient et son parcours de soins, il doit apprendre à établir le lien avec les traitements médicamenteux et à échanger et partager des informations avec les autres professionnels de santé.

Si on fait le bilan de ce stage, on relève un certain nombre de points positifs : découverte des activités hospitalières, bonne intégration en général du stagiaire dans les services, formation professionnalisante utile pour toutes les filières, contacts avec les patients et les médecins, travail de terrain (analyse de l'ordonnance sur les plans biologique et pharmaceutique), évaluation par exposés de cas cliniques.

Il existe des points à améliorer : l'encadrement des stagiaires, la définition des objectifs pas assez précis, des évaluations à faire plus régulièrement...

■ Les stages officinaux en France : leur place dans le cursus universitaire (Jean-Marie GAZENGEL, doyen)

Jean-Marie GAZENGEL a présenté aux enseignants québécois les trois stages officinaux du cursus des études pharmaceutiques françaises (stage d'initiation, stages d'application et stage de professionnalisation), en reprenant les objectifs définis dans les guides de stage et en précisant les modalités de déroulement et d'évaluation/validation. L'évolution des pratiques professionnelles est prise en compte dans ces différents stages et les officinaux participent à l'organisation, en collaboration avec les conseillers de stage universitaires. Les stagiaires devraient être les premiers évaluateurs des pratiques professionnelles afin de mieux connaître aux pouvoirs publics l'apport du réseau officinal.

■ Rôle du Collège Français des pharmaciens conseillers et maîtres de stage et rôle de l'ordre des pharmaciens dans les stages (Jean ARNOULT, président du Collège)

Après avoir défini les objectifs du Collège, Jean ARNOULT a présenté la structure et les associations de maîtres de stage avant d'expliquer les conditions d'agrément et la place du pharmacien adjoint maître de stage adjoint.

Il a ensuite expliqué le rôle des conseils régionaux de l'ordre des pharmaciens. En conclusion, il a rappelé que le stage était un réel compagnonnage dont la réussite repose sur le rôle de tuteur du maître de stage et de son équipe qui transmettent leur expérience et leurs connaissances à un stagiaire qui doit faire preuve de curiosité et d'implication.

■ Les pharmacies pédagogiques : des interfaces entre facultés et officines (Brigitte VENNAT, professeur, présidente de l'APPEX)

Les pharmacies pédagogiques implantées dans 18 UFR françaises sont des interfaces avec les différents stages officinaux : les enseignements qui y sont dispensés en P2 permettent d'approfondir les notions abordées lors du stage d'initiation, ceux de 3^{ème} et 4^{ème} année préparent les étudiants aux stages d'application (ex. ateliers diabétologie, tabacologie...); quant aux enseignements dispensés en 5^{ème} et 6^{ème} année dans les pharmacies pédagogiques (informatique officinale, merchandising, communication, prise en charge du patient...), ils préparent les étudiants au stage de professionnalisation. Ces structures sont aussi des opérateurs de la formation tout au long de la vie (soirées thématiques interactives et interdisciplinaires, DU).

Les pharmacies pédagogiques sont regroupées en association l'APPEX qui propose notamment un concours poster vitrine et un concours de dispensation d'ordonnance (en partenariat avec le Collège et le Conseil de l'ordre).

■ Résultats de l'enquête nationale sur les stages officinaux (Maxime BELTIER, président de l'ANEPF)

- Evaluation du stage d'initiation

On retiendra de l'évaluation de ce stage (8423 réponses) que si les ¾ des étudiants le trouvent trop long, 86% disent s'être sentis bien encadrés et 85% ont eu l'impression de participer à la vie de l'officine. Pour 63% des étudiants, ce stage leur a donné envie d'exercer en officine.

Il est à noter que 18% des stagiaires ont déclaré avoir délivré des médicaments seuls.

- Evaluation des stages d'application

4011 étudiants ont répondu à l'enquête. 48% des étudiants ont trouvé ces stages intéressants et seul un étudiant sur deux estime que ces stages aident à mieux comprendre les enseignements. Un étudiant sur deux a présenté un exposé à l'équipe officinale et dans 88% des cas, le stage a fait l'objet d'un rapport de stage ou de commentaires d'ordonnances qui ont servi d'évaluation.

- Evaluation du stage hospitalo-universitaire

Seuls 1607 réponses ont été collectées.

11% des étudiants ont déclaré ne pas être allés régulièrement en stage, 1/3 des étudiants n'ont pas trouvé ce stage enrichissant pour leur formation et les 2/3 l'ont trouvé trop long. Seuls 26% disent avoir participé à la dispensation de médicaments et 38% estiment ne pas avoir été encadrés.

- Evaluation du stage de professionnalisation

Lancement d'un questionnaire d'évaluation dont les premiers résultats pourront être analysés en juin.

2. COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE 2

Après une présentation des stages hospitaliers en Belgique, la matinée a été consacrée à la déclinaison des différents stages québécois et au lien faculté de pharmacie-cliniciens associés (maîtres de stage).

L'après-midi a été organisée dans un premier temps sous forme de tables rondes autour des stages, savant d'aborder les facteurs favorisant et les barrières au développement des stages cliniques à l'hôpital et en officine.

■ Les stages hospitaliers en Belgique

Les études pharmaceutiques sont structurées en 5 ans. Les étudiants effectuent 4 semaines de stage à l'hôpital en 3^{ème} année. Un stage clinique optionnel de 4 semaines est proposé à 6/8 étudiants en début de 5^{ème} année et tous les étudiants doivent effectuer ensuite un stage de 6 mois à l'hôpital.

En Belgique, il existe un master complémentaire en pharmacie hospitalière avec 39 semaines de stage pendant l'année dont 6 semaines en pharmacie clinique.

■ Le stage de 1^{ère} année en milieu communautaire (Ema FERREIRA, professeur de clinique)

Au moment de ce stage en officine mis en place depuis 3 ans, les étudiants n'ont que très peu de culture pharmaceutique.

Le stage d'une durée de 4 semaines ; l'étudiant s'intègre à l'équipe officinale sous la surveillance constante d'un clinicien associé. Il s'agit d'un stage d'apprentissage au cours duquel l'étudiant devra acquérir trois compétences principales : le professionnalisme, la communication verbale et l'autonomie ; pour l'y aider, il dispose d'un outil, le cahier d'accompagnement du stagiaire conçu comme un outil d'aide au cheminement de l'étudiant, à compléter par le stagiaire en dehors des heures de stage.

D'autres outils sont utilisés comme le manuel de stage (guide qui donne accès à l'information générale sur les stages), le carnet d'observation directe et la fiche d'évaluation globale des compétences.

Au cours de ce stage, l'étudiant s'initie à l'historique pharmacothérapeutique, à l'ouverture et la mise à jour du dossier pharmaceutique, à la validation de l'ordonnance, au conseil, à la préparation des médicaments...

Une rencontre hebdomadaire d'une heure est organisée entre l'étudiant et le clinicien associé, moment de discussion des activités de la semaine avec rétroaction, évaluation et planification de la semaine suivante.

L'évaluation est réalisée grâce au carnet d'observation directe qui est utilisé « dans l'action » et permet de documenter la performance de l'étudiant tout au long du stage pour les activités observables au quotidien. Il est utilisé une fois par jour en variant l'activité observée.

La fiche d'évaluation globale des compétences sert quant à elle à évaluer la performance de l'étudiant à la mi-stage et à la fin du stage. Elle sert à évaluer les compétences transversales au travers des activités reliées aux compétences spécifiques de la profession : en clair, elle permet de déterminer si l'étudiant a atteint les cibles d'apprentissage lui permettant de réussir le stage.

Il est à noter que cette fiche d'évaluation globale des compétences est également proposée aux étudiants comme outil d'auto-évaluation.

■ Le stage de 2^{ème} année en établissement de santé (Pascale GERVAIS, responsable de formation professionnelle)

Ce stage de 4 semaines a lieu en fin de 2^{ème} année et permet à l'étudiant de se familiariser avec les activités de soins pharmaceutiques et de gestion de la pratique en milieu hospitalier.

- Pour les soins pharmaceutiques : l'étudiant est assigné à un secteur clinique spécifique et suit 5 patients hospitalisés (historique, consultation du dossier patient, rédaction d'un plan de soins, participation aux réunions multidisciplinaires, présentation d'un cas...)

- Pour la gestion de la pratique : l'étudiant se familiarise avec les particularités de la gestion du médicament en établissement de santé (validation des ordonnances, préparation des médicaments stériles, gestion des stupéfiants... Comme lors du premier stage, une réunion hebdomadaire d'une heure est organisée entre le stagiaire et le clinicien associé et les mêmes outils d'évaluation sont utilisés.

■ Les stages de 4^{ème} année (Louise MALLET, professeur de clinique)

Cinq stages sont programmés en 4^{ème} année : 2 fois 8 semaines à l'hôpital, 2 fois 8 semaines en officine et 4 semaines de stage optionnel.

- Lors des stages à l'hôpital : l'étudiant participe pleinement aux activités de soins pharmaceutiques et de gestion de la pratique en milieu hospitalier

Pour les soins pharmaceutiques, il est amené à suivre au minimum 10 patients par semaine (cas complexes et à haut risque) ; il prend en charge ces patients et documente les interventions dans les dossiers. Il participe aux actions de pharmacovigilance.

Pour la gestion de la pratique, l'étudiant est amené à identifier, analyser et apporter des solutions à des problématiques en lien avec le circuit du médicament, la gestion des risques, l'éthique...

- Lors des stages à l'officine : l'étudiant participe pleinement aux activités de soins pharmaceutiques et de gestion de la pratique en milieu officinal.

Pour les soins pharmaceutiques, il est amené à prendre en charge au minimum 10 patients par semaine (problèmes courants puis complexes) ; il documente le dossier patient, effectue des visites à domicile, participe à la délivrance d'ordonnances collectives, gère des malades chroniques...

Pour la gestion de la pratique, le stagiaire s'intègre dans le circuit de travail du pharmacien (circuit du médicament, gestion des risques, standards de pratique = assurance qualité...)

- Le stage à thématique optionnelle permet enfin à l'étudiant d'explorer une thématique de son choix liée à la pratique pharmaceutique : il peut s'effectuer en officine, en établissement de santé, en humanitaire, dans une association professionnelle, à l'étranger...

L'évaluation des stages est réalisée avec les mêmes outils que pour les stages précédents ; le carnet d'observation directe est utilisé 2 ou 3 fois par semaine et la fiche d'évaluation globale des compétences est renseignée à mi stage et en fin de stage.

■ Lien faculté de pharmacie-cliniciens associés. Programme de formation des cliniciens associés (Marie DUBOIS, responsable de formation professionnelle)

Le titre de clinicien associé, délivré par la faculté de pharmacie, est obligatoire pour pouvoir encadrer et évaluer les stagiaires. Pour l'obtenir, le futur maître de stage doit suivre un programme de perfectionnement : formation aux soins pharmaceutiques, communication en pharmacie, évaluation des apprentissages en stage.

La position du clinicien associé est délicate : il est à la fois superviseur en aidant l'étudiant à développer les « habiletés » spécifiques à la profession et évaluateur puisqu'il est juge de l'expression des compétences du stagiaire (savoir, savoir être et savoir faire). Les cliniciens associés partenaires de la faculté de pharmacie de Montréal disent en retirer un enrichissement professionnel, en ayant un impact sur l'évolution de l'exercice de la profession et en mettant à jour leurs connaissances.

■ Table ronde Officine

Trois questions ont été posées aux participants non québécois :

- Quels sont les points forts et les points à améliorer pour les stages ?

Pour le stage d'initiation : les points forts sont la découverte du milieu officinal, la possibilité pour l'étudiant de confirmer son choix de métier, une première expérience qui lui permettra ultérieurement de remplacer un préparateur. Les points à améliorer concernent les objectifs peut être insuffisamment définis et surtout non évalués, la longueur du stage jugée trop importante par les étudiants, la disparité d'une faculté à l'autre.

Pour les stages d'application : les points positifs sont la théorie liée à la pratique, la rencontre des étudiants avec des patients. Les points à améliorer concernent l'hétérogénéité des stages d'une faculté à l'autre, le manque de formation des maîtres de stage dans certaines facultés, des objectifs à mieux définir et un manque d'évaluation des compétences acquise par le stagiaire.

Pour le stage de professionnalisation : les points positifs sont l'instauration de suivis de stage (avec conseillers) et l'examen de stage. Des points sont à améliorer comme l'hétérogénéité entre facultés et la qualité de certains maîtres de stage qui utilisent le stagiaire comme « petites mains »...

- Quels sont les points qui facilitent et les points qui freinent la bonne tenue des stages ?

Les facilitateurs sont le nombre important de maîtres de stages et l'existence des guides de stages nationaux mis à jour chaque année par Le Collège.

Les freins sont divers : manque de mobilité des étudiants, manque d'universitaires motivés pour assurer le suivi de stage, formation sur les objectifs et évaluation insuffisantes, difficulté de mise en place d'études pharmaco-économiques en officine

- Comment les étudiants peuvent ils faire avancer la pharmacie clinique ?

Par le biais des entretiens pharmaceutiques et de l'éducation thérapeutique ; dans ce deuxième cas, le stagiaire de 6^{ème} année pourrait initier une démarche d'éducation thérapeutique avec les autres professionnels de santé.

L'étudiant peut également faire avancer la pharmacie clinique en partageant les connaissances nouvellement acquises avec le maître de stage et son équipe.

3. COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE 3

La matinée a été consacrée à l'évaluation des apprentissages en stage ; l'après midi a permis notamment d'aborder la maîtrise en pratique pharmaceutique mise en place à l'université de Montréal.

■ L'évaluation des apprentissages : présentation des outils

Pendant les stages québécois, on évalue les compétences transversales de l'étudiant au travers de compétences spécifiques grâce à des outils favorisant l'évaluation en continu et la rétroaction. Ces outils impliquent la participation active de l'étudiant et du maître de stage.

- Le cahier d'accompagnement du stagiaire

Il permet de faire cheminer l'étudiant de façon autonome et progressive à travers les activités effectuées et d'alimenter la discussion avec le clinicien associé lors d'un entretien hebdomadaire

- Le cahier d'observation directe

PHA1510 - Observation directe

Date :

Contexte :

Activités		
<input type="checkbox"/> Histoire pharmacothérapeutique	<input type="checkbox"/> Consultation MVL	<input type="checkbox"/> Explication ou conseils au patient
<input type="checkbox"/> Évaluation de l'état physique	<input type="checkbox"/> Préparation du médicament	<input type="checkbox"/> Suivi téléphonique
<input type="checkbox"/> Ouverture et mise à jour du dossier	<input type="checkbox"/> Saisie de l'ordonnance et rédaction d'étiquette	<input type="checkbox"/> Autre :

Éléments de compétence		
<input type="checkbox"/> Établit la raison principale de la consultation	<input type="checkbox"/> Respecte et applique les lois, règlements et normes de pratique	<input type="checkbox"/> Transmet les informations au patient
<input type="checkbox"/> Recueille les informations pertinentes	<input type="checkbox"/> S'assure de la justesse de l'étiquetage et du conditionnement approprié du produit fini	<input type="checkbox"/> Vérifie la compréhension du patient
<input type="checkbox"/> Inscrit les informations dans le dossier-patient		<input type="checkbox"/> Identifie le besoin d'un suivi

1. Professionalisme	<input type="checkbox"/> Respecte ses patients <input type="checkbox"/> Est disponible et agit avec diligence <input type="checkbox"/> Reconnaît ses limites et obtient l'assistance lorsque nécessaire <input type="checkbox"/> Agit dans un délai approprié
2. Communication	<input type="checkbox"/> Fait preuve d'empathie, de tact et de respect <input type="checkbox"/> Utilise les techniques de communication (écoute active, questions ouvertes, consultation interactive,...) <input type="checkbox"/> Adapte le contenu et le vocabulaire au patient <input type="checkbox"/> Identifie les barrières à la communication et les surmonte
4. Raisonnement scientifique et pensée critique	<input type="checkbox"/> S'assure de l'exactitude des informations <input type="checkbox"/> Vérifie ses sources d'information
6. Leadership	<input type="checkbox"/> Est proactif et a de l'initiative

© Faculté de pharmacie, Université de Montréal, 2008

PHA1510 - Observation directe

Commentaires							
Points à améliorer	Points forts						
Incident critique (s'il y a lieu) :							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Appréciation de l'activité</th> </tr> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">-</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">R</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">+</td> </tr> </thead> </table>		Appréciation de l'activité			-	R	+
Appréciation de l'activité							
-	R	+					
Pharmacien : _____							
Étudiant : _____							

© Faculté de pharmacie, Université de Montréal, 2008

Ce carnet, utilisé une fois par jour en variant l'activité observée, favorise une rétroaction détaillée avec l'étudiant. Il permet un « échantillonnage » pour appuyer l'évaluation globale des compétences qui se traduira par une note de passage : succès ou échec au stage.

- La fiche d'évaluation globale des compétences



Faculté de pharmacie

PHA 1510 Pratique pharmaceutique communautaire 1
FICHE D'ÉVALUATION GLOBALE DES COMPÉTENCES (FEGC)

ÉVALUATION FORMATIVE	Compétences spécifiques						Profil global de l'étudiant
	Soins pharmaceutiques			Gestion de la pratique et des opérations			
	Obtient et organise l'information	Analyse l'information	Conçoit le plan d'interventions	Applique le plan d'interventions	Gère son temps de façon efficace	Participe au processus de distribution des médicaments et la prestation des services	
Code Permanent : _____							Afin de verser une mention au profil des compétences transversales de l'étudiant, notez les éléments suivants en tenant compte de la performance globale de l'étudiant pour tout son stage pour les points suivants ombragés.
Nom de l'étudiant : _____							
Signature de l'étudiant : _____ Date _____							
Nom du clinicien associé : _____							
Signature du clinicien associé : _____ Date _____							
Éléments de compétences spécifiques	- R +	- R +	- R +	- R +	- R +	- R +	
1.1- Respect des autres	- R +			- R +		- R +	- R +
1.2- Attitude professionnelle	- R +			- R +			- R +
1.3- Disponibilité et reconnaît ses limites	- R +	- R +				- R +	
2.1- Communication verbale	- R +			- R +			- R +
2.4- Technologies de l'information				- R +		- R +	
3.1- S'intègre à l'équipe					- R +	- R +	
4.1- Démarche scientifique		- R +	- R +				
5.1- Autocritique / Curiosité scientifique		- R +	- R +				- R +
5.2- Objectifs d'apprentissage / Autonomie		- R +	- R +		- R +		- R +
6.5- Proactivité et initiative	- R +			- R +		- R +	

Légende : R (réussite), + (au-delà de la réussite attendue), - en deçà de la réussite attendue

- Pour les compétences spécifiques : l'étudiant réussit son stage si la mention ® ou (+) est obtenue pour au moins 5 des 6 éléments de compétences spécifiques

- Pour les compétences transversales :

L'étudiant réussit son stage si les éléments du professionnalisme (1.1., 1.2., 1.3.), de la communication verbale (2.1.) et de l'autonomie dans l'apprentissage (5.2.) sont atteints en obtenant la mention (R) ou (+)

L'étudiant réussit son stage si les mentions (R) ou (+) sont obtenues dans 7 des 11 autres éléments de compétences transversales.

Si les conditions ci-dessus ne sont pas atteintes ou si un incident critique est rapporté (action jugée inacceptable), le dossier de l'étudiant est révisé par un comité de stage : en cas d'échec, l'étudiant reprend son stage durant l'été.

■ Illustration des outils

Une vidéo nous a présenté une rencontre hebdomadaire entre une stagiaire et un clinicien associé officinal (maître de stage).

Dans un premier temps, le maître de stage évoque avec la stagiaire, à partir du cahier d'observation directe, le dernier acte observé : la dispensation d'un aérosol doseur. Il laisse la stagiaire s'exprimer sur son ressenti puis met en avant les points positifs de la dispensation avant de préciser les points à améliorer : il s'agit d'une rétroaction immédiate.

Dans un second temps, le maître de stage fait une analyse de la semaine qui vient de s'écouler : l'étudiante a eu l'occasion de prendre la tension artérielle d'un patient sous antihypertenseur, elle fait un retour sur cette première expérience. Elle a également détecté une interaction médicamenteuse qui l'a amenée à rédiger une opinion pharmaceutique. Elle a du prendre en charge un patient en instauration de traitement antidiabétique chez un patient hypertendu traité par ARA II qui se plaint d'hypotension et d'une toux sèche...

Dans un troisième temps, le maître de stage demande à l'étudiante de s'exprimer sur une situation où elle s'est sentie moins à l'aise : l'entretien téléphonique avec un médecin pour un problème de posologie ; c'est l'occasion pour le maître de stage de rappeler l'importance de la préparation de l'entretien téléphonique.

Pour conclure, le maître de stage interroge l'étudiante sur les objectifs à viser pour la semaine suivante.

Cette vidéo mettait l'accent sur l'interactivité et la rétroaction positive avec responsabilisation de la stagiaire.

■ La maîtrise en pratique pharmaceutique

Elle correspond à une spécialisation de la pratique en lien avec les soins prodigués au patient.

Cette maîtrise comporte deux options : l'option « établissement de santé » qui concerne 30 à 40 candidats hospitaliers par an et l'option « pharmacie communautaire » qui concerne 2 à 4 candidats officinaux.

4. COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE 4

Cette journée a été l'occasion de visiter soit un service hospitalier accueillant des stagiaires, soit une officine.

Parmi les officines proposées à la visite : des pharmacies Pharmaprix et des pharmacies Jean Coutu.

- Les pharmacies Pharmaprix

La chaîne exploite plus de 1000 pharmacies et est présente dans toutes les provinces et territoires du Canada. Le pharmacien est propriétaire affilié.

En général de moyenne et grande surface, les pharmacies comportent plusieurs sections : dispensation de médicaments, produits d'hygiène, cosmétiques... et alimentation !

- Les pharmacies Jean Coutu

Ce sont des pharmacies franchisées. Jean Coutu, pharmacien et homme d'affaires québécois, a développé ses franchises hors du Québec, notamment aux États-Unis.

Ces espaces de vente sont des moyennes surfaces qui proposent des produits de consommation courante dans un espace « supermarché » et des médicaments dans un espace « pharmacie ».

Jean Coutu a créé une fondation et a fait un don de 12,5 millions de dollars à la faculté de pharmacie de l'université de Montréal.

■ Visite d'une pharmacie Jean Coutu

La pharmacie est ouverte 365 jours par an, du lundi au dimanche de 9h à 22h.

L'espace dispensation des ordonnances est matérialisé par un îlot au fond de la moyenne surface, et identifié par un fronton aux noms des pharmaciens franchisés. Avant d'atteindre cet îlot, on trouve les linéaires de cosmétologie, produits d'hygiène et de confort, tests de grossesse...

Un espace médicaments en accès direct très important est implanté également près de cet îlot : on y trouve notamment les antalgiques (paracétamol, aspirine, ibuprofène), les substituts nicotiques... Ces médicaments peuvent être réglés par le client directement à la caisse du supermarché, sans passage par l'îlot de dispensation.

- Fonctionnement de l'espace dispensation des ordonnances

Il y a 5 pharmaciens et 15 techniciens. Une infirmière, rémunérée par la pharmacie est présente un jour par semaine. La pharmacie est livrée par un grossiste une fois par jour ou directement par des laboratoires (qui reprennent les périmés).

L'îlot est organisé en deux chaînes : une chaîne dite rapide pour les prescriptions de 1 à 3 spécialités et une chaîne dite lente pour les prescriptions de plus de 3 spécialités.

A l'accueil d'un patient, on l'identifie sur le système informatique, on renseigne ou complète son profil (allergies, tabagisme...). En cas de contre indication relevée par le pharmacien, celui-ci rédige une opinion pharmaceutique argumentée avec proposition d'alternative thérapeutique qu'il faxe au prescripteur. Cet acte est facturé 17 \$ canadiens.

La dispensation du traitement est rémunérée à la ligne. Par exemple, pour une boîte d'EPREX à 716 \$ canadiens, le pharmacien est rémunéré 7,89 \$. La pharmacie visitée passe 500 à 600 lignes par jour.

La dispensation se fait à l'unité de prise, les ordonnances sont donc préparées par des techniciennes (préparatrices) ; pour les médicaments les plus vendus, la pharmacie est équipée d'un « compteur » c'est-à-dire d'un distributeur à l'unité (les médicaments sont conditionnés dans un flacon plastique avec édition d'une étiquette informatique).

La pharmacie effectue des livraisons à domicile en préparant les médicaments soit sous « dispill » (blisters) soit en « dosette » (pilulier) : cette préparation des doses à administrer est facturée à la semaine.

La pharmacie ne réalise pas de préparations magistrales car il existe des pharmacies spécialisées.

En ce qui concerne les dispositifs médicaux et le matériel médical : la pharmacie délivre le consommable pour les patients diabétiques (les lecteurs de glycémie sont gratuits) et le pharmacien est rémunéré 15 \$ pour l'entretien pharmaceutique avec ce patient. Pour l'oxygénothérapie, la pharmacie ne délivre que le consommable.

- Formation au sein de l'officine

La titulaire est clinicien associé et accueille 4 ou 5 stagiaires par an.

Les pharmaciens sont soumis à l'obligation de formation continue ; les pharmacies Jean Coutu bénéficient d'une formation continue en ligne (site réservé aux pharmacies du réseau) et de formations en soirée.

■ Ateliers de discussion

Ces ateliers ont permis de faire un retour sur les visites, d'élaborer la trame d'un plan d'action et de faisabilité pour l'élaboration de stages cliniques.

Pour les stages en officine, il paraît souhaitable de mettre en place un groupe de travail sur les thèmes suivants : structuration du projet pédagogique avec précision des objectifs, mise en place d'indicateurs, réflexion sur l'évaluation et le suivi sur site.

De prime abord, parmi les initiatives mises en place à l'université de Montréal, l'entretien structuré stagiaire/maître de stage et l'autoévaluation de l'étudiant pendant son stage paraissent directement applicables aux stages français...